

[Cliquez ici pour visualiser l'infolettre dans votre navigateur](#)



Services aux membres



Certification en ligne pour les Règles du handicap

Afin d'aider chaque club à atteindre cette exigence en période de COVID-19, Golf Canada est ravie d'offrir l'accès en ligne à la Certification sur les Règles du handicap — une série vidéo qui vous permettra de découvrir les Règles du handicap et vous procurera les connaissances nécessaires en vue d'obtenir cette certification vous permettant de superviser tous les aspects de la gestion du handicap dans votre club.

En tant qu'organisme directeur du golf au Canada, Golf Canada exige que tous les clubs membres aient au moins un officiel de handicap certifié, ainsi qu'un comité de handicap en place.



Installez-vous confortablement, cliquez sur les liens ci-dessous pour accéder aux vidéos portant sur la Certification quant aux Règles du handicap. Ceux-ci totalisent approximativement 75 minutes de visionnement vous transmettra en détail les nouveautés sur le handicap.

[Vidéo 1](#) - [vidéo 2](#) - [vidéo 3](#)

Vous obtiendrez la Certification sur les Règles du handicap en répondant avec succès à [un bref questionnaire](#) pour tester vos connaissances.

Formation sur le système universel de handicap

Maintenant que la saison de golf est amorcée à travers le Canada, il est important que nos golfeurs comprennent les changements apportés au suivi du handicap avec l'implantation du Système universel de handicap. Pour aider à communiquer ces modifications aux golfeurs, nous avons créé une présentation en ligne qui met en lumière les principaux changements apportés aux Règles du handicap.

La présentation compare les nouvelles Règles du handicap au système précédent et procure des explications quant aux raisons qui ont motivé les changements. Nos golfeurs auront ainsi une meilleure compréhension et pourront se sentir en confiance lorsqu'ils continueront à publier des scores.

Cette formation est présentée avec des commentaires dans le but d'éduquer nos golfeurs.



Les golfeurs peuvent publier leurs scores et maintenir un index

de handicap

Alors qu'on dénombre de plus en plus de golfeurs en action à travers le pays, nous tenons à profiter de cette occasion pour vous rappeler que les scores inscrits conformément aux [Lignes directrices pour les Règles du golf et du handicap durant la COVID-19](#) sont considérés comme acceptables et devraient être publiés dans le dossier de handicap des golfeurs.

Nous vous prions de rappeler aux golfeurs qu'ils peuvent publier leurs scores en toute sécurité par le biais de l'application mobile de Golf Canada ou dans leur compte de membre du [Centre de scores de Golf Canada](#).



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

